

Le genre comme médiation énonciative

L'exemple de l'effet de politisation dans le roman-témoignage et la harangue

Émilie Goin (Université du Luxembourg / Université de Liège)

François Provenzano (Université de Liège)

Cet article voudrait aborder la question des genres et de leurs effets interprétatifs par le biais de l'énonciation et, plus particulièrement, par le biais des jeux de hiérarchisation énonciative dont peuvent faire l'objet divers genres de discours.

Nous commencerons par un bref rappel théorique des rapports entre *genre* et *énonciation* : ces deux concepts aujourd'hui centraux dans toutes les théories du discours semblent en effet avoir connu un développement à la fois solidaire et asymétrique – la priorité accordée à l'un allant de pair avec la subordination de l'autre.

Ces enjeux, à la fois théoriques et interprétatifs, sont particulièrement sensibles dans les cas d'« hétérogénéités énonciatives », pour reprendre la terminologie de Jacqueline Authier-Revuz¹, aujourd'hui abondamment complétée par les approches interactionnelles des points de vue². Comment interpréter ces phénomènes énonciatifs à la lumière d'une rhétorique des genres de discours ? : voilà la question qui nous occupera dans un deuxième temps.

Enfin, nous réserverons la troisième partie – la plus substantielle – de cet article à une analyse contrastive de deux cas précis, l'un puisé au genre hybride du roman-témoignage (*L'Établi*, de Robert Linhart³), l'autre à celui de la harangue politique (le « Discours de la Place de la Bastille », de Jean-Luc Mélenchon⁴). Le choix de ces deux textes *a priori* très disparates à bien des égards vise à modéliser des différences et des convergences de parcours interprétatifs, à partir de cadres génériques qui affectent des configurations énonciatives comparables.

À partir de ce corpus, notre hypothèse consistera à considérer le genre comme une médiation qui, d'un côté, produit des formes textuelles à partir de données interactionnelles (*médiation grammaticale*), d'un autre côté, fait rejaillir sur les partenaires de l'échange certains des effets idéologiques et pathémiques produits par les données textuelles (*médiation pragmatique*).

1. Genre et énonciation : brève archéologie conceptuelle

En schématisant fortement les choses, on pourrait dire que l'ambition d'articuler les notions de *genre* et d'*énonciation* place le chercheur face à une alternative grosse de

¹ Authier-Revuz J., « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 19, 1984, pp. 98-111.

² Rabatel A., *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. Limoges, Lambert-Lucas, 2008.

³ Paris, Minuit, 1978.

⁴ Prononcé en public le 18 mars 2012, ce discours est consultable intégralement, et exportable en format PDF, sur le blog de Jean-Luc Mélenchon, à cette adresse : <<http://www.jean-luc-melenchon.fr/2012/03/18/discours-de-la-place-de-la-bastille/>>, dernière consultation le 20 mars 2014.

conséquences heuristiques et méthodologiques : la voie « textualiste » et la voie « situationnelle ».

La première, ancrée dans la poétique aristotélicienne, fait du texte le résultat d'un certain nombre de choix, notamment énonciatifs, qui donnent à ce texte son genre⁵. L'énonciation intervient ici sous la forme de statuts, mais surtout de modalités et de marques, dont on peut faire l'inventaire et la typologie, et qui « semblent jouer un rôle de différenciation générique »⁶. On reconnaît ici la voie nominaliste sur laquelle Jean-Marie Schaeffer a engagé la théorie littéraire avec son célèbre *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* ; on reconnaît surtout les avatars de la célèbre distinction benvenistienne entre *histoire* et *discours*⁷ : baptisés par l'auteur « plans d'énonciation », et ramenés à une série de « marques formelles », ces deux catégories se sont imposées dans la théorie littéraire comme une importante césure générique entre les textes.

La seconde branche de l'alternative peut être dite « situationnelle » car elle s'ancre quant à elle dans la *Rhétorique* d'Aristote, qui propose comme on le sait une typologie des grands genres rhétoriques selon les grandes *situations* concrètes de prises de parole publiques (le tribunal judiciaire, l'assemblée politique, un public de spectateurs indifférenciés)⁸. Ici, c'est donc dans le type d'interaction que se définit une configuration énonciative, comprise comme un certain rapport du locuteur avec son auditoire et agissant comme un critère de différenciation générique. Certains travaux en analyse du discours, par exemple ceux de Patrick Charaudeau, insistent sur les « contraintes situationnelles » qui définissent les genres de discours⁹ ; ils nous semblent ainsi représentatifs de cette voie qui s'appuie sur une interprétation très incarnée de l'énonciation pour déporter la définition du genre vers le pôle sociologique de la structuration institutionnelle d'un état de société.

D'un côté de l'alternative, les marques formelles (notamment énonciatives) du texte inscrivent celui-ci dans un genre, qui lui-même, ultimement, socialise le texte ; de l'autre, les cadres socio-institutionnels (notamment interactionnels) sont médiés par le genre vers des actualisations discursives et textuelles.

Dans les deux cas, on voit donc que le genre occupe cette position intermédiaire, mais purement transitive, entre le pôle situationnel et le pôle textuel, l'énonciation opérant tantôt sur l'un de ces pôles, tantôt sur l'autre. Or, il nous paraît utile de tirer toutes les conséquences de cette position intermédiaire, en en faisant une opératrice des transformations qui affectent, *dans un sens comme dans l'autre*, les composantes interactionnelles et les composantes textuelles. Autrement dit, le genre se définirait comme un régulateur des écarts entre ce que fournit la situation de communication et ce que permet la construction textuelle. Dans un sens, il organise certains déplacements des

⁵ Voir Schaeffer J.-M., « Genres littéraires », in Ducrot O. & Schaeffer J.-M., *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, « Points-Essais », 1995, pp. 626-637 ; p. 632.

⁶ Schaeffer J.-M., *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, « Poétique », 1989, p. 83.

⁷ Benveniste É., « Les relations de temps dans les verbes français », dans *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, « Tel », 1966, pp. 237-250.

⁸ Voir notamment Barthes R., « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *Communications*, 16. *Recherches rhétoriques* (1970), Paris, Seuil, « Points-Essais », 1994, pp. 254-333 ; p. 313.

⁹ Voir notamment Charaudeau P., « Genres de discours », dans Charaudeau P. & Maingueneau D. (dirs), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 277-281 ; p. 280.

paramètres sociologiques en configurations textuelles ; dans l'autre, il permet une certaine intensité des révisions que le texte impose à son cadre communicationnel.

2. Hiérarchisation énonciative et médiation générique

Ces mouvements ne nous semblent jamais aussi sensibles que lorsqu'ils sont observés à partir des phénomènes d'hétérogénéité énonciative, c'est-à-dire des cas où d'autres énonciateurs s'invitent dans le discours, à des titres et sous des modalités divers. Notre hypothèse voudrait que les types de rapports qui s'instaurent entre ces énonciateurs sont non seulement configurés différemment selon les genres (témoignage, roman, harangue électorale), mais aussi interprétables en fonction de prismes qu'on propose d'appeler également génériques, en précisant qu'ils médiatisent cette fois l'efficace du discours sur la communauté qui le reçoit. Nous nous attacherons ici en particulier à l'effet de politisation commun aux deux discours envisagés, en observant en quoi cet effet peut être décrit comme le résultat d'une médiation énonciative permise par le genre.

Les travaux de Jacqueline Authier-Revuz sur l'hétérogénéité énonciative (avec notamment la distinction entre hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée) ont donné lieu à de nombreuses continuations et interprétations. Nous nous appuyons ici sur la théorie de la hiérarchisation énonciative telle qu'elle a été conceptualisée par Alain Rabatel dans le cadre d'une théorie de l'analyse interactionnelle du récit.

Chez Oswald Ducrot¹⁰ et chez Alain Rabatel¹¹, l'« énonciateur » diffère du « locuteur », le locuteur étant l'instance qui profère l'énoncé (dans ses dimensions phonétiques ou scripturales) et à partir de laquelle s'opère le repérage énonciatif (qu'il soit déictique ou indépendant du « je », « ici », « maintenant »), tandis que l'énonciateur est l'instance qui « prend en charge » le point de vue (PDV), c'est-à-dire qu'il est la source des qualifications et modalisations contenues dans celui-ci et en assume la responsabilité. Rabatel considère, à l'inverse de Ducrot, que le locuteur qui profère le récit dans son ensemble (le récit premier) est également garant d'un PDV et est donc aussi un énonciateur. Il distingue de ce fait le locuteur/énonciateur premier (L1/E1) et les (locuteurs/)énonciateurs seconds (l/e2).

Si l'instance correspondant au L1/E1 est assez clairement identifiable (dans notre premier exemple, il s'agit du narrateur qui correspond plus ou moins à l'image de l'auteur, dans le deuxième, il s'agit de l'homme politique qui profère le discours), les (l/e2) peuvent quant à eux être de plusieurs types. En simplifiant quelque peu, on pourrait dire que dans le cas d'une hétérogénéité montrée, l'e2 sera particularisé et pointé comme une autre personne ou personnage dont le L1/E1 rapporte les propos, tandis que dans le cas de l'hétérogénéité constitutive, l'e2 correspondra plutôt à une « formation discursive »¹² qui n'est pas rattachée à une instance particulière pointée comme « autre », mais plutôt à un ensemble plus ou moins abstrait de croyances marquées socialement et idéologiquement.

Quand on reconnaît ce cadre de l'hétérogénéité énonciative, on est amené à questionner le genre par rapport au statut et aux fonctions des e2, et aux choix de gestion de cette

¹⁰ Ducrot O., *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*. Paris, Minuit, 1989.

¹¹ Rabatel A., *Homo narrans...*, *op. cit.*

¹² Voir Pêcheux M. (éd.), *Langages*, 37, mars 1975 (=Analyse du discours, langue et idéologie).

hiérarchie énonciative. L'interprétation générique prendra donc la forme d'un double parcours inverse. D'une part, nous identifierons comment le genre, défini par une certaine situation d'énonciation, implique un certain type de configuration de la hiérarchisation énonciative, tant en ce qui concerne les formations discursives sélectionnées qu'au niveau des procédés discursifs choisis pour articuler les PDV. D'autre part nous verrons comment les choix qui président à l'organisation textuelle de la hiérarchie énonciative sont à la base d'une médiation générique dans le sens où la visée argumentative et pragmatique qu'ils servent favorise un certain type de communication ou d'effet, dans notre cas l'effet politisant.

3. Analyse 1 : *L'Établi*, de Robert Linhart

L'Établi de Robert Linhart relève d'un genre hybride. Il s'agit d'un roman qui appartient au champ de la littérature (édité aux éditions de Minuit), même s'il est présenté par l'auteur comme une « enquête » ou un « témoignage ». Par ailleurs, ce récit est produit dans un contexte fortement politisé puisque l'auteur est un universitaire maoïste qui, en 1968, s'est établi dans l'usine Citroën de Choisy, dans le but d'aider le milieu ouvrier à s'insurger contre les abus du patronat et, plus largement, de la société capitaliste. La situation de communication induit donc a priori une affiliation générique au moins double : le roman (littéraire) et l'enquête/témoignage. Celle-ci implique certains déterminismes dans la configuration de la hiérarchie énonciative ainsi que dans la sélection des e2.

Le caractère politisé du contexte permet d'identifier les formations discursives convoquées : le discours des ouvriers, le discours patronal et le discours des intellectuels. Il détermine également le positionnement du L1/E1 vis-à-vis de ces e2 : ainsi l'intellectuel qui adhère à l'idéologie maoïste se positionne en toute logique du côté du discours de l'ouvrier, à l'encontre du discours patronal, et dans un rapport de désillusion par rapport au discours intellectuel. Le genre testimonial implique quant à lui que le L1/E1 se porte garant, d'une part de l'existence des e2 montrés et des PDV tenus par ceux-ci, et d'autre part de la correspondance entre les discours rapportés et les paroles effectivement tenues, ces discours rapportés prenant dès lors une valeur de pièces à conviction. Le genre romanesque et l'affiliation littéraire impliquent au contraire la possibilité de fictionnalisation et la possibilité d'employer des techniques et modalités de prises en charge particulières. Nous nous pencherons ici en particulier sur la référence à des perceptions collectives, technique qui est a priori impropre au pacte d'authenticité et de lisibilité du genre de l'enquête.

Si ces différentes affiliations génériques semblent, par les déterminismes qu'elles impliquent, servir des objectifs opposés et, de ce fait, fonctionner à contrecourant, on constate pourtant, qu'en retour, elles permettent de générer une interprétation des configurations textuelles qui va dans le sens d'une même orientation argumentative politisante.

Le passage suivant décrit un ensemble de perceptions mises sous la dépendance du pronom « on ». Nous allons décrire l'influence des particularités de ce pronom à référent variable sur le caractère collectif des perceptions rapportées et sur l'effet politisant de ces dernières.

Si, au contraire, l'ouvrier travaille trop lentement, il « coule », c'est-à-dire qu'il se trouve progressivement déporté en aval de son poste, continuant son opération alors que l'ouvrier suivant a déjà commencé la sienne. Il lui faut alors forcer le rythme pour essayer de remonter. Et le lent glissement des voitures qui me paraissait si proche de l'immobilité, apparaît aussi implacable que le déferlement d'un torrent qu'*on* ne parvient pas à endiguer : cinquante centimètres de perdus, un mètre, trente secondes de retard sans doute, cette jointure rebelle, la voiture qu'*on* suit trop loin, et la nouvelle qui s'est déjà présentée au début normal du poste, qui avance de sa régularité stupide de masse inerte, qui est déjà à moitié chemin avant qu'*on* ait pu y toucher, que l'*on* va commencer alors qu'elle est presque sortie et passée au poste suivant : accumulation des retards. C'est ce qu'*on* appelle « couler » et, parfois, c'est aussi angoissant qu'une noyade¹³.

Les perceptions collectives ont ici pour fonction de justifier la validité du terme métaphorique mis entre guillemets, de ce fait, distancié et pointé comme relevant d'une certaine formation discursive, au départ étrangère au L1/E1, celle des ouvriers qui travaillent à la chaîne. Cette métaphore – qui au sein de la formation discursive constitue plutôt une catachrèse – (nous parlerons dorénavant à son sujet de « mot-marqué », pour signaler son altérité par rapport à l'énonciation principale) est construite sur le verbe « coule[r] » conjugué à la troisième personne du singulier « généralisante » – nous entendons par là que le « il » anaphorise « l'ouvrier », nom singulier utilisé pour désigner un référent collectif, « l'ensemble des ouvriers ». Le mot-marqué est directement glosé par le L1/E1, cette glose constituant également une forme de distanciation puisqu'elle postule que le sens du mot-marqué est étranger aux interlocuteurs du récit.

La compréhension du mot-marqué et du phénomène qu'il désigne est présentée comme la clé d'une prise de conscience de la difficulté du travail et d'un mouvement d'identification au groupe social « ouvriers à la chaîne », source de la formation discursive à laquelle appartient le mot-marqué. Cette compréhension permet ainsi de dépasser l'écart qui est posé entre deux états de l'instance narrative, avant et après l'identification au groupe social « ouvrier ».

Cette division de l'instance narrative est liée à une propriété du narrateur intra- et homodiégétique dans un récit ultérieur¹⁴, qui est de toujours être composé d'au moins deux sous-instances : celle qui vit les événements dans la temporalité immédiate, que nous nommerons L1/E1', et celle qui raconte les événements vécus a posteriori, le L1/E1. Dans le passage qui nous occupe, le L1/E1' n'a pas encore participé au travail à la chaîne. Cependant, le L1/E1 utilise son savoir a posteriori pour décrire les perceptions et les sensations des ouvriers. Un écart est clairement posé entre la position de « non-savoir » du L1/E1' reconduite dans le temps passé, « qui me paraissait si proche de l'immobilité », et le « savoir a posteriori » du L1/E1 qui s'appuie sur une explication du mot-marqué par une description empathique des perceptions des ouvriers, au présent : « apparaît aussi implacable que [...] ». Le passage de la position de savoir du L1/E1' à celle du L1/E1 s'effectue via un mouvement d'identification au groupe social « ouvrier » par la création d'une communauté de perceptions qui vient soutenir la validité du mot-marqué relevant de la formation discursive de ce groupe. Un outil-clé dans la réalisation discursive de ce mouvement d'identification est le pronom

¹³ Linhart R., *L'Établi*, op. cit., pp. 12-13 ; nous soulignons.

¹⁴ Voir Genette G., *Discours du récit* [1972], Paris, Seuil, 2007, pp. 219-274.

« on » dont l'impersonnalité grammaticale permet de faire varier les référents auxquels il renvoie au fil de l'extrait.

On constate en effet que le « moi » (ici « me ») disparaît avec la prédication assumée par le L1/E1' « qui me paraissait si proche de l'immobilité », au profit d'un « on » qui, dans sa première occurrence, a une valeur purement générique puisqu'il est contenu dans une vérité générale qui a pour fonction de prolonger la métaphore du mot-marqué. Le L1/E1 valide donc premièrement le mot-marqué – et la représentation idéologiquement marquée du travail à la chaîne qui le sous-tend – en prolongeant la métaphore et en lui donnant une valeur de vérité générale. Ce « on » générique sert également de transition dans une transformation du statut du sujet parlant/percevant. La vérité générale est en effet suivie d'un double point qui ouvre l'énoncé sur une énumération de groupes nominaux puis de subordonnées où le pronom « on » prend un autre statut (cf. *infra*). Ces groupes nominaux et subordonnées correspondent chacun à la désignation minimale d'un objet perçu. Or, ces perceptions sont celles de l'ouvrier qui « coule » et qui voit s'accumuler son retard (en « centimètres », en « mètre », en « secondes ») et les difficultés (« cette jointure rebelle », etc.). Nous sommes donc dans un compte rendu de perceptions qui prend la forme d'un monologue intérieur dans le sens où le décrit Édouard Dujardin¹⁵, c'est-à-dire la représentation de la continuité d'un flux mental rendue par une forme parataxique.

Trois prédications en « on » prennent place dans ce compte rendu de perceptions. Le pronom n'y est plus purement générique dans le sens où il ne renvoie pas à tous les humains, mais seulement à ceux qui sont susceptibles d'être les garants de telles perceptions, c'est-à-dire les membres du groupe social « ouvrier à la chaîne ». Ces trois occurrences du pronom servent ainsi à construire une forme de communauté perceptuelle identique à celle qui est garante de la formation discursive à laquelle appartient le mot-marqué. C'est en ce sens que, dans la phrase suivante, le mot-marqué est repris et assumé par une quatrième occurrence du « on » renvoyant à cette même communauté.

« On » étant, à l'instar de « nous », un pronom complexe, son référent peut non seulement varier entre les valeurs génériques et spécifiques, mais également entre les valeurs inclusives et exclusives¹⁶. Ainsi, le « on » peut être interprété comme exclusif par rapport au L1/E1' qui, à ce stade du récit, n'a pas encore participé au travail à la chaîne. Il peut par contre être interprété comme inclusif par rapport au L1/E1 qui, ayant engrangé des années d'expérience difficiles aux côtés des ouvriers, « sait de quoi il parle » et peut dès lors se considérer comme faisant partie intégrante de la communauté perceptuelle, laquelle valide la pertinence du mot-marqué. La deuxième interprétation est cependant prépondérante puisque – comme nous l'avons déjà remarqué – la position de « non-savoir » caractérisant le L1/E1' est cantonnée dans le passé.

¹⁵ Dujardin É., *Le Monologue intérieur : son apparition, ses origines, sa place dans l'œuvre de James Joyce*, Paris, Albert Messein, 1931.

¹⁶ Voir Guillaume G., *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. Série C, Québec*, PU de Laval, 1982, pp. 50-51 ; Perret M., *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris, Armand Colin, 1994 ; Blanche-Benveniste Cl., « Le double jeu du pronom "on" », in Hadermann, P. et alii (dirs), *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Paris, De Boeck, 2003, pp. 43-56.

Par ailleurs, le pronom peut également être inclusif par rapport au destinataire. En effet, ce récit de témoignage n'a de raison d'être que si l'on part du postulat selon lequel le lecteur peut, même s'il n'a pas vécu physiquement l'expérience perceptuelle qui forme la communauté décrite, participer par empathie à cette communauté, autrement dit, s'il peut s'identifier aux ouvriers. Or, le pronom « on », en vertu de sa propriété inclusive, constitue un des soutiens de cette identification. Ajoutons que le compte rendu de perceptions est également un moyen discursif propice pour engendrer une identification du lecteur, surtout lorsqu'il prend la forme du monologue intérieur (puisque cette forme consiste à effacer le plus possible la médiation du narrateur pour ne laisser que les perceptions dans leur état brut). Ainsi, en incluant, par empathie, le lecteur à la communauté perceptuelle, le pronom « on » participe d'une stratégie de persuasion visant à faire partager l'opinion du L1/E1, c'est-à-dire à faire « juger vraie » la représentation idéologiquement marquée du travail à la chaîne.

La variabilité de la valeur référentielle du pronom « on », sur laquelle joue vraisemblablement le narrateur pour véhiculer des sens implicites, permet de générer, dans le cas qui nous occupe, des effets interprétatifs particuliers concernant la hiérarchisation énonciative. Comme nous venons de le démontrer, l'e2 « ouvrier à la chaîne » est incarné dans le mot-marqué et dans les perceptions assumés par le pronom « on » dont le référent variable finit par réunir l'ensemble des ouvriers, le L1/E1 et même, par empathie, le lecteur. Cette forme de « ralliement énonciatif » sert bien entendu la visée pragmatique du discours : convaincre le lecteur du bienfondé de la représentation idéologiquement marquée du monde ouvrier et le rallier à la cause ouvrière. C'est en ce sens qu'il existe, selon nous, une médiation générique entre les configurations textuelles de la hiérarchisation énonciative et la finalité pragmatique du discours, cette médiation correspondant ici à l'effet politisant.

4. Analyse 2 : le « Discours de la Place de la Bastille », de Jean-Luc Mélenchon

Nous voudrions à présent contraster la manière dont est produit cet effet de politisation avec un autre genre de discours, la harangue électorale, dont on va voir qu'il peut lui aussi cumuler les filtres génériques dans le codage et le décodage des mécanismes énonciatifs.

Le fameux « Discours de la Place de la Bastille », prononcé par Jean-Luc Mélenchon le 18 mars 2012 en pleine campagne électorale présidentielle, se caractérise évidemment par un ancrage historique et une configuration textuelle bien différents de ceux du roman qui vient d'être évoqué. Il nous semble cependant qu'il peut être comparé à l'œuvre de Linhart en ceci qu'il mise fortement sur la dialectique entre un L/E1 et des e2, avec une orientation argumentative qui correspond elle aussi, potentiellement, à un effet de révolte populaire, à la fois représentée dans et suscitée par le discours.

Participe du genre du « Discours de la Bastille », et donc du codage grammatical dont il résulte, tout l'encadrement de la prise de parole elle-même, surtout dans sa dimension presque ritualisée : le contexte électoral, le positionnement du parti concerné à l'extrême-gauche de l'échiquier politico-idéologique, la marche des militants qui a précédé le rassemblement, le lieu et la date précis dudit rassemblement, enfin la scénographie interactionnelle qui le structure (un leader politique seul au pupitre face à une foule de militants).

Cet ensemble de conditions génériques médiatisent, sur le plan textuel, les données sociologiques de l'échange, d'une manière assez attendue : un « Je » se pose face à un « Vous » (« Je déclare [...] », « Je vous appelle à [...] », « Faites votre devoir [...] »), mais ce dialogisme se résout et s'annule bien plus souvent dans un « Nous » (ou un « On »), renvoyant de manière flottante au parti « Front de gauche » (« Nous faisons le serment que si c'est nous qui sommes appelés à reconstruire la règle du jeu [...] »), ou plus généralement au peuple en révolte (« nous le peuple des révolutions et des rébellions en France »), qui prend en charge, avec emphase, la majeure part des propositions (voir la série des « C'est nous qui [...] »). À cette sur-représentation des marques de l'instance énonciative s'oppose l'exclusion presque totale des adversaires hors du champ du discours, réduits qu'ils sont à de simples possessifs (« leur fichue règle d'or qui ne concerne que leur portefeuille »), à des formules impersonnelles (« la morale de l'égoïsme qui dit "profite et tais-toi !" ») ou encore à des qualifications axiologiques globalisées qui ne laissent aucune prise à la personnalisation (les « petits "je-sais-tout" » et les « mauvais qui leur donnent des conseils »).

Jusque-là, rien de bien particulier dans une harangue politique dont l'un des objectifs voulus par le genre est évidemment de faire exister une communauté discursive aussi large que possible et de réduire au silence les contradicteurs potentiels.

Cependant, à ce premier cadre générique – qui pourrait correspondre à ce que Benveniste appelait le *discours* dans sa fameuse bipartition – s'ajoute, comme pour le texte de Linhart, un second, proche quant à lui du genre de l'*histoire*. L'orateur convoque en effet des *e2* qu'il situe hors du cadre de l'interaction effective.

Il s'agit, d'une part, des grandes figures historiques de l'idéal républicain : Jules Vallès (journaliste et écrivain d'extrême-gauche, figure de la révolution de 1848, puis aussi de la Commune de Paris de 1870, au cours de laquelle il fonde le journal militant *Le Cri du Peuple*), Louise Michel (militante figure de proue de la Commune de Paris de 1870, de l'anarchisme et du féminisme), Jean Jaurès (grande figure du pacifisme international et du socialisme français, fondateur de la SFIO), Antonio Machado (poète et héros républicain de la guerre civile espagnole des années 1930) ; en somme, toutes figures qui ouvrent l'interaction sur une scénographie multiple, profonde historiquement, et connotée politiquement et culturellement.

D'autre part, il s'agit aussi de convoquer, par les biais de l'ouvrier, de la femme et de l'enfant, le point de vue du peuple exprimant sa souffrance et, par le biais du bourgeois intellectuel de bonne volonté, le point de vue de ceux qui, sans la vivre, peuvent compatir à cette souffrance.

Voici les extraits concernés :

Nous sommes à la bonne date, le 18 mars, commencement de la grande et glorieuse Commune de Paris. Voici parmi nous l'ombre d'une femme, Louise Michel, à qui nous nous dédions. Voici que nous répondons à notre tour à l'appel de Jules Vallès et du Cri du peuple qui concluait l'appel à la première insurrection par ces mots : « place au peuple, place à la Commune ! » Et nous ne disons rien d'autre encore aujourd'hui. [...]

Cette constituante devra être strictement paritaire, et ainsi commencera la marche de l'égalité. L'égalité par quoi tout commence en France. L'égalité qui nous conduira à proclamer la fin des privilèges du capital, l'établissement de la citoyenneté en

entreprise, corrigeant ce qui n'avait pas été achevé quand, comme l'a dit Jean Jaurès, « la grande Révolution a rendu les Français rois dans la cité et les a laissés serfs dans l'entreprise ». [...]

Machado, le poète, a dit que le chemin se fait en marchant : cette marche nous l'avons commencée depuis la Nation et nous nous sommes retrouvés ici à Bastille pour une étape dont nous continuerons la trajectoire bientôt, de la Bastille des révolutions jusqu'à la place de la VI^e République.

Nous sommes le cri du peuple, des ouvrières et des ouvriers précarisés, méprisés, humiliés, abandonnés ! Nous sommes le cri du peuple, celui de la femme qui met au monde un enfant dans un camp de rétention ! Nous sommes le cri du peuple, celui de l'enfant qui n'a pas de toit et qui n'a pas d'instituteur quand il va à l'école ! Nous sommes le cri du peuple, de tous ceux qui, prêts à apporter le concours de leur intelligence, de leur créativité, qui, parfois menant bonne vie, refusent pourtant d'appliquer la morale de l'égoïsme qui dit « profite et tais-toi ! ».

Comme le montrent ces extraits, les passages en *histoire* posent des micro-configurations énonciatives autonomes, mais qui sont aussi systématiquement encadrées et rapportées à la situation de *discours*, qui récupère à son compte et, en quelque sorte, réactualise, les effets idéologiques et pathémiques produits par les *e2* historiques. Ces effets peuvent être globalement décrits comme 1) la défense d'une vision ascendante du pouvoir politique, émanation égalitaire du peuple citoyen, 2) la fierté nationale et le sentiment d'appartenance identitaire suscités par ces grands idéaux républicains, 3) le sentiment de révolte, de pitié et donc de communion de souffrance avec d'autres luttes humaines.

La présence et les paroles de Vallès, de Jaurès ou de Machado sont à la fois inscrites dans leur propre contexte révolutionnaire et actualisées dans le *hic et nunc* du discours du 18 mars 2012 à la Bastille (et de la marche qui l'a précédé), ce repère déictique étant lui-même synchronisé avec les situations de souffrance très concrètes du peuple.

Le motif qui opère les transferts et homogénéise ces différents niveaux énonciatifs est celui du « cri du peuple », qui renvoie à la fois au titre du journal d'insurrection de Vallès, aux indignations spécifiques de l'ouvrier, de la mère, de l'enfant, de l'intellectuel engagé, enfin à la clameur des militants présents, mêlée à la voix elle-même de l'orateur qui prononce son discours (« Nous sommes le cri du peuple »)¹⁷.

En résumé, le recours à des fragments d'énonciation historique et à du discours rapporté, dans le cadre d'une interaction directe comme peut l'être une harangue électorale, produit un effet de politisation qui n'est pas uniquement lié à un positionnement idéologique par rapport à des adversaires partageant la déixis de l'échange discursif ; l'effet ici visé consiste aussi, justement, à *étendre* cette déixis à d'autres situations de révolte, à faire du 18 mars 2012 à la Bastille un espace-temps qui déborde ses coordonnées strictement référentielles pour se nourrir d'autres vécus et, en somme, donner aux partenaires concrets de l'échange l'impression que leur rassemblement coïncide de manière transhistorique avec l'idée même de révolte. Leurs cris face à la voix du tribun se trouvent chargés d'un sens politique dès lors qu'ils sont mis en série énonciative avec les énonciateurs historiques seconds rapportés dans le discours.

¹⁷ À cet égard, il serait intéressant d'inclure dans cette analyse les données audio-visuelles du discours, qui feraient apparaître les inflexions intonatives, les pauses, les rythmes de l'orateur, et les réactions (de clameur ou de silence attentif) de l'auditoire.

On voit donc ici que l'orchestration des e2 dans le genre de la harangue produit ses effets (notamment de politisation) par une mise en tension de la situation concrète de discours avec des paroles rapportées et (relativement) identifiées et situées historiquement. Ce n'est pas tant l'étiquette a priori « harangue électorale » qui détermine ces effets, que la configuration énonciative elle-même, et son hétérogénéité, en tant qu'elle rend sensibles des ruptures et des échos entre ce que dit le texte, à la lettre, et ce que vivent les partenaires de l'échange.

Ces ruptures et échos énonciatifs constituent alors aussi une médiation générique qui, à partir des stratégies textuelles et de la tension entretenue entre le texte et ses circonstances d'usage, favorise un effet de réception. En l'occurrence, nous avons qualifié cet effet d'effet de politisation, dans la mesure où il consiste à représenter, en l'incarnant, le sentiment d'indignation ou de révolte, à le légitimer (notamment en l'inscrivant dans une profondeur historique) et à le rendre appropriable au présent par l'auditoire, qui se constitue dès lors lui-même en sujet de révolte.

5. Conclusions

En contrastant deux genres de discours très différents, nous n'avons pas cherché à mettre en lumière ce que ces différences *a priori* produisaient comme divergences interprétatives. Nous ne pensons pas, en effet, avoir précisé par nos analyses ce qui serait la spécificité des genres de discours envisagés quant à leur traitement de la hiérarchisation énonciative. Le choix de ce biais avait plutôt pour but de dépasser justement la conception du genre comme un ensemble de données situationnelles ou textuelles, pour y voir un double principe de transfert entre ces deux ensembles.

Entre la situation et le texte, le genre (roman, témoignage, harangue, etc.) impose certaines routines communicationnelles ; entre le texte et la situation, c'est d'une autre définition du genre dont on a besoin, celle du genre comme activation d'un parcours au sein d'un espace de possibles interprétatifs, donnant ainsi au texte une orientation argumentative, une consistance évènementielle et une valeur d'acte performatif.

Pour le dire en d'autres termes, et pour se centrer plus particulièrement sur le biais énonciatif que nous avons choisi, le genre se définirait ainsi comme une médiation à double sens : grammatical, puisque les formes linguistiques de l'énonciation sont données par l'application d'un prisme générique sur le référent sociologique ; pragmatique, puisque les configurations énonciatives propres au discours agissent en retour sur la manière dont se pensent et se vivent les interactions sociales elles-mêmes dans lesquelles est pris l'échange discursif. Plus précisément, nous dirions que nos analyses ont montré que le genre intervient comme médiation grammaticale à partir du L1/E1, puis comme médiation pragmatique à partir des e2. En effet, si le genre organise l'inscription textuelle du L1/E1, il permet aussi aux choix de délégation énonciative opérés par ce L1/E1 de trouver un sens en réception qui ne soit pas entièrement rapportable à l'autorité énonciative du L1/E1 : il y a bien des effets de sens qui dérivent d'une transformation pragmatique du statut des e2, par les récepteurs du discours.

On le voit, cette seconde acception du genre l'associe étroitement aux actes particuliers de lecture et semble tomber dans une forme de relativisme selon lequel le genre serait synonyme des effets pragmatiques du discours, à chaque fois liés aux contextes de réception. Nous pensons cependant que les genres en tant que médiations

pragmatiques – par exemple, en l’occurrence, comme effet de politisation – sont susceptibles de généralisation, tout comme le sont les genres envisagés plus traditionnellement à partir du pôle de la production. Les deux exemples analysés montrent qu’il y a bien récurrence d’une même médiation pragmatique, bien que les contextes de réception soient éminemment différents, ce qui laisse ainsi supposer une forme de généralité de ces effets de sens.

Il convient également de réfuter l’interprétation inverse, qui consisterait à hypostasier ladite généralité et à considérer que le genre épuise à lui seul tous les effets de sens d’un texte (de la même manière qu’on peut penser que certains genres programment entièrement la production des formes textuelles). Parler du genre comme *médiation* signifie bien pour nous que le genre n’a guère d’existence indépendamment de ce qu’il relie, à savoir des formes textuelles et des acteurs sociaux. Attribuer une généralité à cette médiation n’a d’autre but que de la poser en objet d’analyse potentiel, envisagé par exemple d’un point de vue diachronique ou culturel, comme le sont les genres traditionnellement répertoriés sous les étiquettes « roman », « lettre », etc.

Les limites de cette contribution nous empêchent d’apporter toutes les justifications nécessaires à cette hypothèse, mais l’on peut ébaucher, à partir des maigres analyses que nous avons conduites ici, un chantier d’une plus vaste ampleur, qui consisterait à interroger la valeur et la pertinence du genre « politisant » sur d’autres corpus, en observant ses ancrages textuels et sa dialectique avec l’inscription générique traditionnelle (et plus ou moins déclarée) des discours. On voit donc que la démarche préconisée consiste à partir d’un fait textuel précis (ici, la hiérarchisation énonciative, mais on peut bien sûr imaginer d’autres prises), pour décrire ensuite les prismes génériques, grammaticaux et pragmatiques, dont ce fait textuel est inséparablement le produit et la cause, et comprendre enfin comment se règle la dynamique (de renforcement, de nuance, de rupture, etc.) entre ces divers prismes génériques, au deux sens du terme.

Bibliographie

Authier-Revuz J., « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 19, 1984, pp. 98-111.

Barthes R., « L’ancienne rhétorique : aide-mémoire », *Communications*, 16. *Recherches rhétoriques* (1970), Paris, Seuil, « Points-Essais », 1994, pp. 254-333.

Benveniste É., « Les relations de temps dans les verbes français », dans *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, « Tel », 1966, pp. 237-250.

Blanche-Benveniste Cl., « Le double jeu du pronom “on” », in Hadermann, P. *et alii* (dirs), *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l’occasion de son 60^e anniversaire*, Paris, De Boeck, 2003, pp. 43-56.

Charaudeau P., « Genres de discours », dans Charaudeau P. & Maingueneau D. (dirs), *Dictionnaire d’analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 277-281 ; p. 280.

Ducrot O., *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*. Paris, Minuit, 1989.

Dujardin É., *Le Monologue intérieur : son apparition, ses origines, sa place dans l'œuvre de James Joyce*, Paris, Albert Messein, 1931.

Genette G., *Discours du récit* [1972], Paris, Seuil, 2007.

Guillaume G., *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume. Série C, Québec*, PU de Laval, 1982.

Linhart R., *L'Établi*, Paris, Minuit, 1978.

Mélenchon J.-L., « Discours de la Place de la Bastille », prononcé en public le 18 mars 2012, consultable intégralement, et exportable en format PDF, sur le blog de Jean-Luc Mélenchon, à cette adresse : <<http://www.jean-luc-melenchon.fr/2012/03/18/discours-de-la-place-de-la-bastille/>>, dernière consultation le 20 mars 2014.

Pêcheux M. (éd.), *Langages*, 37, mars 1975 (=Analyse du discours, langue et idéologie).

Perret M., *L'énonciation en grammaire du texte*, Paris, Armand Colin, 1994.

Rabatel A., *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. Limoges, Lambert-Lucas, 2008.

Schaeffer J.-M., « Genres littéraires », in Ducrot O. & Schaeffer J.-M., *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, « Points-Essais », 1995, pp. 626-637.

Schaeffer J.-M., *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, « Poétique », 1989.